



# Conseil économique et social

Distr. générale  
4 mai 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Session de fond de 2013

Genève, 1<sup>er</sup>-26 juillet 2013

Point 13 d) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions relatives à l'économie et à l'environnement :  
établissements humains**

## Mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi conformément à la demande exprimée au paragraphe 18 de la résolution 2012/27 du Conseil économique et social. Il présente d'abord les principales résolutions adoptées par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à sa vingt-quatrième session. Il décrit ensuite les activités menées par ONU-Habitat en coopération avec les autres organismes des Nations Unies dans le cadre de la mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat aux niveaux mondial, régional et national.

Le rapport se termine par cinq recommandations invitant les États Membres : a) à appuyer la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui doit se tenir en 2016, en versant des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour la Conférence; b) à préparer l'établissement des rapports nationaux en vue des travaux préparatoires de la Conférence Habitat III; c) à accorder suffisamment d'importance dans leurs contributions à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, au rôle que l'urbanisation durable ainsi que les villes et les autorités locales jouent dans le développement durable; d) à accroître l'allocation de ressources financières et humaines pour l'amélioration et la prévention des bidonvilles et à élaborer des stratégies de financement mobilisant des subventions publiques et des revenus générés par la régularisation et la réutilisation des terres; et e) à renforcer ou élaborer des politiques nationales d'urbanisation qui s'inscrivent au cœur d'une stratégie nationale de développement socioéconomique.

---

\* E/2013/100.



## **I. Introduction**

1. Le présent rapport a été établi conformément à la demande exprimée par le Conseil économique et social au paragraphe 18 de sa résolution 2012/27.
2. Pendant la période considérée, ONU-Habitat a continué d'approfondir sa coopération avec les organismes des Nations Unies. Cette coopération s'est exercée principalement au sein des instances suivantes : le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et ses trois piliers que sont le Groupe des Nations Unies pour le développement, le Comité de haut niveau sur les programmes et le Comité de haut niveau sur la gestion; le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales; et le Comité exécutif pour les affaires humanitaires. Comme dans les années précédentes, le Programme a continué d'apporter son concours technique à l'élaboration des rapports du Secrétaire général et autres documents.
3. Par-delà le système des Nations Unies, ONU-Habitat a continué de renforcer ses relations avec les partenaires du Programme pour l'habitat : société civile, secteur privé, associations professionnelles, établissements de recherche et de formation.
4. Avant la description des activités menées pendant la période considérée, on trouvera dans les lignes qui suivent une présentation des principales décisions prises par le Conseil d'administration d'ONU-Habitat à sa vingt-quatrième session.

## **II. Décisions prises par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à sa vingt-quatrième session**

5. Six grandes résolutions, dont la teneur est reproduite ci-après, ont été adoptées à la vingt-quatrième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, qui s'est tenue du 15 au 19 avril 2013.

### **A. Contribution et appui aux travaux préparatoires à la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)**

6. En décembre 2012, par sa résolution 67/216, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) de présenter au Conseil d'administration d'ONU-Habitat, pour examen à sa vingt-quatrième session, en faisant appel aux compétences des organismes des Nations Unies, une proposition sur les meilleurs moyens d'appuyer les activités préparatoires de la Conférence et d'y contribuer de la manière la plus efficace et la plus rationnelle possible avec la participation de tous, et d'agir en conséquence.
7. Comme suite à cette demande, le Directeur exécutif d'ONU-Habitat, en sa qualité de Secrétaire général de la Conférence, a établi un rapport sur Habitat III (HSP/GC/24/2/Add.3), qui a été examiné à la vingt-quatrième session du Conseil

d'administration. Après avoir examiné ce rapport, le Conseil d'administration a adopté une résolution intitulée « Contribution et appui aux activités préparatoires à la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) », par laquelle il a pris note du rapport du Directeur exécutif sur Habitat III et notamment :

a) A exhorté les États Membres, avec l'aide, les orientations et l'appui d'ONU-Habitat, et en consultation avec les acteurs intéressés, à créer des comités nationaux ou à renforcer ceux qui existent afin d'assurer leur participation effective aux travaux préparatoires d'Habitat III et notamment à l'élaboration des rapports nationaux;

b) A invité les États Membres à établir, avant la première réunion du Comité préparatoire de la Conférence Habitat III, qui doit se tenir à New York durant la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, un rapport national sur la mise en œuvre du Programme pour l'habitat adopté à la Conférence Habitat II et des autres objectifs arrêtés au niveau international dans ce domaine, ainsi que sur les nouveaux enjeux, les nouvelles tendances et l'avenir des établissements humains durables et du développement urbain durable, en vue de l'élaboration d'un « nouveau programme pour les villes », conformément au paragraphe 6 de la résolution 67/216 de l'Assemblée générale;

c) A prié le Secrétaire général de la Conférence, en faisant appel aux compétences d'ONU-Habitat et de l'ensemble des organismes des Nations Unies, en coopération plus précisément avec les commissions régionales des Nations Unies, ainsi qu'à celle des autres organisations internationales, régionales et sous-régionales compétentes, d'établir, à partir des rapports nationaux et des connaissances, ressources et données disponibles, des rapports régionaux qui viendront alimenter les travaux des deux premières réunions du Comité préparatoire de la Conférence;

d) A également prié le Secrétaire général de la Conférence, en faisant appel aux compétences d'ONU-Habitat et de l'ensemble des organismes des Nations Unies, en coopération plus précisément avec les commissions régionales des Nations Unies, ainsi qu'à celles des autres organisations internationales, régionales et sous-régionales compétentes, d'établir, à partir des rapports nationaux et régionaux et des connaissances, ressources et données disponibles, un rapport mondial qui viendra alimenter et étayer les travaux préparatoires de la Conférence;

e) A en outre prié le Secrétaire général de la Conférence de tirer parti des réunions régionales et mondiales prévues, telles que la septième session du Forum urbain mondial, les sessions des commissions régionales des Nations Unies et les sessions ordinaires des conférences ministérielles régionales sur le logement et le développement urbain, ainsi que des autres réunions intergouvernementales régionales pertinentes, pour l'élaboration de contributions aux travaux préparatoires, et a invité les organisateurs de ces réunions à favoriser le dialogue sur les grandes questions en vue d'alimenter les deux premières réunions du Comité préparatoire de la Conférence, tout en veillant à ce que la qualité de la participation et les résultats ne soient pas compromis;

f) A prié instamment les donateurs internationaux et bilatéraux ainsi que le secteur privé, les institutions financières, les fondations et autres donateurs d'appuyer, aux niveaux national, régional et mondial, la préparation de la

Conférence en versant des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour la Conférence, et de soutenir la participation des représentants des pays en développement aux réunions du Comité préparatoire et à la Conférence elle-même.

## **B. L'urbanisation et le développement urbain durable dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015**

8. Par la résolution sur l'urbanisation et le développement urbain durable dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015, le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif, en consultation avec le Comité des représentants permanents, de veiller à ce qu'ONU-Habitat participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 afin de promouvoir une urbanisation durable, et encouragé les gouvernements et les partenaires du Programme pour l'habitat à accorder suffisamment d'importance dans leurs contributions à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, à l'urbanisation durable, au développement urbain durable et au rôle que les villes et les autorités locales doivent jouer à cet égard.

9. Cette résolution fait en partie suite au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe), au paragraphe 134 duquel les dirigeants du monde ont constaté que les villes, si elles sont bien planifiées et organisées, notamment grâce à des méthodes de planification et de gestion intégrées, peuvent favoriser le développement à long terme des sociétés sur les plans économique, social et environnemental. Elle s'inscrit également dans le prolongement du paragraphe 2 de la résolution 67/216, où l'Assemblée générale a préconisé que, dans le cadre de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, toute l'attention voulue soit accordée à l'urbanisation durable.

## **C. La promotion d'un développement urbain durable par la création de meilleures opportunités économiques pour tous, en particulier les jeunes et les femmes**

10. Par la résolution sur la promotion d'un développement urbain durable moyennant la création de meilleures opportunités économiques pour tous, en particulier les jeunes et les femmes, le Conseil d'administration a salué le dialogue qui a eu lieu sur cette question à sa vingt-quatrième session. Par la même résolution, il a encouragé les gouvernements :

a) À appliquer des politiques judicieuses en matière de planification urbaine afin d'améliorer la productivité économique tout en instaurant plus d'équité, à mettre en place des programmes de développement économique porteurs d'opportunités, en particulier pour les jeunes et pour les femmes, et à adopter des outils novateurs pour créer des revenus supplémentaires au profit des autorités locales afin qu'elles puissent s'atteler à la planification des villes, y compris en captant la plus-value foncière et immobilière;

b) À favoriser une approche participative aux fins d'établissements humains durables en élaborant et en appuyant des stratégies et des mécanismes visant à

encourager un dialogue ouvert et inclusif entre toutes les parties intéressées, en accordant une attention particulière aux besoins et aux priorités des jeunes et des femmes, des groupes vulnérables, urbains ou ruraux, y compris les enfants, les personnes âgées, les handicapés et les minorités.

11. Le Conseil d'administration a également prié le Directeur exécutif d'ONU-Habitat :

a) De continuer de travailler en association avec les partenaires dans le but de promouvoir le financement d'outils fonciers en faveur des pauvres comme moyen de soutenir le développement, la densification et l'expansion des villes, notamment en captant la plus-value des terres et des propriétés foncières et en prélevant des impôts sur les terres et les propriétés foncières, en documentant et en diffusant les bonnes pratiques et en élaborant des outils et des instruments novateurs;

b) De renforcer le fond de connaissances d'ONU-Habitat sur l'économie urbaine et les finances municipales, de diffuser ces connaissances auprès des États Membres et de fournir un soutien à ces derniers, notamment en documentant et en diffusant les bonnes pratiques et les outils sur l'économie urbaine, les stratégies de développement économique, les économies urbaines à petite échelle et informelles, et l'autonomisation économique des jeunes et des femmes.

#### **D. L'élimination des bidonvilles : un défi mondial**

12. Par la résolution intitulée « L'élimination des bidonvilles : un défi mondial », le Conseil d'administration a rappelé la cible D de l'objectif 7 du Millénaire pour le développement, qui est d'améliorer d'ici à 2020 les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis, et pris note de la Déclaration de Rabat, dans laquelle les participants se sont engagés à appuyer, à travers le dispositif intergouvernemental des Nations Unies, la définition d'un objectif global visant à réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans des bidonvilles. Il a ensuite invité les États Membres :

a) À mettre en œuvre les principes universels reconnus pour l'amélioration et la prévention des bidonvilles, tels que l'interdiction des expulsions illégales, l'autonomisation des femmes et des jeunes, la réalisation d'opérations abordables et accessibles en matière d'amélioration des bidonvilles, l'assurance d'une participation citoyenne sans considération de race, de sexe, de religion et de statut socioéconomique et la promotion de la responsabilité et de la transparence dans tous les programmes;

b) À envisager la possibilité de formuler, mettre en œuvre et promouvoir des politiques et des législations urbaines inclusives et des stratégies du logement axées sur des cadres institutionnels efficaces, des mécanismes favorisant la décentralisation et le renforcement des autorités locales, des usages et des modes d'occupation du sol mixtes pour renforcer le développement local et l'amélioration et la prévention participatives et durables des taudis;

c) À appliquer plus systématiquement des méthodes de planification urbaine, notamment des démarches participatives adaptées aux besoins, en tenant compte de normes d'urbanisation progressives et des modes de développement urbain compacts, mieux intégrés et connectés;

d) À accroître l'allocation de ressources financières et humaines pour l'amélioration et la prévention des bidonvilles et à élaborer des stratégies de financement mobilisant des subventions publiques et des revenus générés par la régularisation et la réutilisation des terres, afin d'investir davantage dans les infrastructures et les services urbains;

e) À promouvoir des politiques de logement intégrant des approches durables pour favoriser l'efficacité énergétique dans les logements et les établissements humains, le respect de l'environnement et le recours aux techniques et matériaux innovants.

## **E. Les stratégies nationales et locales inclusives en matière de logement en vue de réorienter la Stratégie mondiale du logement**

13. Par la résolution sur les stratégies nationales et locales inclusives en matière de logement en vue de réorienter la Stratégie mondiale du logement, le Conseil d'administration a pris note de la Déclaration de Rabat adoptée à l'issue de la Conférence internationale « Sortir des bidonvilles : un défi mondial pour 2020 », tenue en novembre 2012, à laquelle 25 États Membres se sont engagés à réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans les bidonvilles entre 2015 et 2030. Il a en outre rappelé la résolution par laquelle l'Assemblée générale a adopté la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000 (résolution 43/181), ainsi que le paragraphe 65 du Programme pour l'habitat, qui préconise l'évaluation et la mise à jour périodique, selon les besoins, des politiques de facilitation du logement pour créer le cadre d'un système efficace et rationnel permettant à chacun d'être logé convenablement.

14. Par la même résolution, le Conseil d'administration a prié ONU-Habitat de poursuivre les objectifs de la Stratégie mondiale du logement en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, y compris le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en opérant les réorientations nécessaires, et notamment en intégrant le logement à d'autres dimensions urbaines; en encourageant les marchés à s'intéresser aux catégories défavorisées; en promouvant des réformes systématiques pour permettre un plus large accès à des logements convenables; en renforçant les liens entre le logement, l'économie, l'emploi et l'atténuation de la pauvreté; en appliquant des modèles durables pour la conception des bâtiments et des quartiers; et en contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles.

15. Il a par ailleurs invité les autorités nationales et locales à engager un dialogue avec ONU-Habitat dans le cadre des plateformes mondiales et régionales pertinentes, y compris le réseau de la Stratégie mondiale du logement, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des institutions régionales, pour mettre en commun les connaissances éprouvées, les expériences et les pratiques novatrices et efficaces concernant le logement et l'amélioration des bidonvilles, qui font la démonstration de la nouvelle orientation stratégique.

## **F. La réalisation d'un développement durable au moyen de politiques urbaines nationales**

16. Par la résolution sur la réalisation d'un développement durable au moyen de politiques urbaines nationales, le Conseil d'administration a :

a) Encouragé les gouvernements à revoir, renforcer ou élaborer, selon le cas, leurs politiques nationales d'urbanisation pour en faire une stratégie nationale de développement socioéconomique, afin d'optimiser les bienfaits de l'urbanisation aux niveaux national et local tout en atténuant les externalités potentiellement néfastes, ainsi qu'un mécanisme de coordination entre les différents secteurs et ministères;

b) Prié le Directeur exécutif d'élaborer, en consultation avec le Comité des représentants permanents, un cadre d'orientations générales pour l'élaboration, si besoin est, de politiques nationales d'urbanisation fondées sur les expériences positives au niveau international, afin de soutenir davantage les États Membres dans l'élaboration et l'amélioration de leurs politiques urbaines;

c) Invité les États Membres à faciliter les processus participatifs et la participation d'un large éventail de parties prenantes, y compris les autorités locales et leurs associations, lorsqu'ils entreprennent d'élaborer, revoir et appliquer leurs politiques nationales d'urbanisme;

d) Encouragé les gouvernements et les partenaires du Programme pour l'habitat à planifier l'expansion des villes à l'aide de méthodes appropriées, pour orienter les villes en pleine expansion vers un développement durable, empêcher la prolifération des taudis, améliorer l'accès aux services urbains de base, appuyer les logements inclusifs, favoriser les possibilités d'emplois et créer des conditions de vie sûres et saines.

## **III. Activités au niveau mondial**

17. Parmi les activités au niveau mondial auxquelles ONU-Habitat a participé en collaboration avec un grand nombre d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies, de gouvernements et de partenaires, on peut citer : la sixième session du Forum urbain mondial; la Journée mondiale de l'habitat 2012; la Campagne urbaine mondiale; l'établissement du rapport intitulé *State of the World's Cities Report* (L'état des villes dans le monde); la Conférence des Nations Unies sur le développement durable; les consultations sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable.

### **A. Sixième session du Forum urbain mondial**

18. Le Forum urbain mondial a été créé par l'ONU pour répondre à l'un des problèmes les plus urgents que connaît le monde actuel : l'urbanisation rapide et ses conséquences pour les populations. Organisée tous les deux ans dans une ville et un pays hôtes différents, cette rencontre rassemble un grand nombre d'experts de tous horizons. Le Forum est la principale manifestation de l'ONU consacrée à la promotion du Programme pour l'habitat et le principal cadre où se manifestent la coopération et la coordination à ce sujet. Y participent notamment les

gouvernements, les partenaires du Programme pour l'habitat, les organismes compétents des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

19. La sixième session du Forum urbain mondial s'est tenue à Naples (Italie) en septembre 2012. Organisé par ONU-Habitat en collaboration avec le Gouvernement italien, la région de Campanie, la province de Naples et la ville de Naples, le Forum a porté sur plusieurs questions en rapport avec le thème de la session : « L'avenir des villes ». Plus de 440 manifestations (dialogues, tables rondes, sessions spéciales, activités de réseautage, ateliers de formation, manifestations parallèles) ont eu lieu.

20. Le Forum a été marqué par une exposition internationale de 80 stands ouverte à la population locale et aux participants inscrits. Partie la plus dynamique du Forum, l'exposition a accueilli 26 956 visiteurs et été l'occasion de nombreuses « transactions » et de multiples rencontres. Plusieurs mémorandums d'accord destinés à promouvoir le programme en faveur des villes ont été signés avec plusieurs partenaires.

21. Au total, le Forum a accueilli 8 209 participants représentant un nombre record de 152 pays et venant pour la plupart de pays autres que le pays organisateur. Cent douze délégations nationales officielles, regroupant 433 personnes venant de ministères différents, ont participé au Forum. La majorité de ces participants (72 %) provenaient de ministères directement chargés des questions urbaines (ministères du logement, du développement urbain, des villes, des travaux, des routes, des transports, des infrastructures, autorités locales). Plus de 80 % des pays les moins développés étaient représentés.

22. Le dialogue entre le Forum et les organismes des Nations Unies a été renforcé grâce à l'organisation d'une réunion interorganisations de haut niveau à laquelle ont participé 17 organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Deux manifestations parallèles ont été organisées : l'une sur le développement urbain et la santé, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé; l'autre sur la réduction des risques en milieu urbain et la résilience des villes, avec le Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

## **B. Journée mondiale de l'habitat 2012**

23. Les Nations Unies ont proclamé le premier lundi d'octobre de chaque année « Journée mondiale de l'habitat ». En 2012, cette journée a été célébrée le 1<sup>er</sup> octobre sur le thème « Changer les villes, créer des possibilités ». L'objectif était d'attirer l'attention sur le rôle des villes comme moteurs de croissance et en particulier de faire comprendre que, lorsqu'elles sont bien planifiées, les villes peuvent permettre aux habitants d'aujourd'hui comme de demain de s'épanouir. Ce message coïncide avec celui de la nouvelle campagne d'ONU-Habitat, qui a pour slogan « I'm a City Changer » (Je change la ville) et qui vise à associer tout le monde à l'amélioration des conditions de vie dans les villes.

24. La Journée mondiale de l'habitat a été marquée dans de nombreux pays. On peut citer à titre d'illustration les manifestations organisées à cette occasion dans quelques pays. Les célébrations de la Journée mondiale de l'habitat ont été ouvertes à Embu (Kenya). La manifestation était organisée par le Ministère du logement du Gouvernement du Kenya. En Thaïlande, quelque 7 000 habitants des bidonvilles ont défilé et remis à l'ONU des pétitions demandant que tous les gouvernements d'Asie



adoptent des politiques de logement nationales en faveur des pauvres et associent les populations locales aux mesures d'atténuation des catastrophes. Le Gouvernement du Népal, ONU-Habitat et d'autres partenaires du Programme pour l'habitat ont organisé un certain nombre d'activités aux niveaux central et municipal pour attirer l'attention du public sur la nécessité d'un développement urbain maîtrisé. Les manifestations organisées pour marquer la Journée mondiale de l'habitat ont aidé les responsables politiques à mesurer l'importance des enjeux urbains au Sri Lanka grâce à la mobilisation de la société, notamment des femmes et des écoliers, qui ont organisé un programme de sensibilisation efficace sur le thème de la Journée.

25. À Cuba, les manifestations organisées à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat ont été marquées par la participation de 500 personnes et permis au réseau Action 21 de responsables locaux de porter le nombre de ses membres de 80 en 2011 à 160 en octobre 2012. Au Costa Rica, la Journée mondiale de l'habitat a été l'occasion de créer le comité national de l'habitat, qui regroupe des directeurs et des responsables de 11 entités représentant le secteur privé, les établissements universitaires, le secteur du logement et le secteur urbain ainsi que les municipalités. Au Mexique, la sensibilisation à l'urbanisation durable s'est accrue grâce au renforcement des partenariats stratégiques avec le Gouverneur de l'État de Mexico, le maire du district fédéral et le bureau national qui a organisé une manifestation pour tous à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat.

### **C. Campagne urbaine mondiale**

26. En 2012, la Campagne urbaine mondiale a vu ses partenaires se multiplier et se diversifier et son poids croître au sein des instances internationales chargées d'intégrer le Programme pour l'habitat. La Campagne compte désormais 50 partenaires et s'enrichit de nouveaux chaque mois. La diversité régionale des organisations partenaires s'est également accrue. La Campagne s'emploie actuellement à équilibrer la représentation géographique parmi ses partenaires en recherchant des coopérations avec un plus grand nombre d'organisations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, en particulier en vue du lancement de campagnes urbaines nationales dans le monde entier, notamment dans les régions qui connaissent une urbanisation rapide.

27. En 2012, la Campagne urbaine mondiale a facilité le lancement dans plusieurs villes de la campagne « I'm a City Changer » (Je change la ville), qui vise à sensibiliser aux enjeux urbains. La Campagne et les autres mécanismes de sensibilisation d'ONU-Habitat ont tiré parti de plusieurs événements pour attirer l'attention sur les enjeux de l'urbanisation, notamment la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le sixième Forum urbain mondial et le Sommet Africités, qui s'est tenu à Dakar du 4 au 8 décembre 2012 et où la première campagne urbaine nationale a été lancée avec le concours et la participation de grands partenaires de la Campagne urbaine mondiale en Afrique.

28. Une campagne sur le thème « Manifeste pour la ville : l'avenir urbain que nous voulons », fruit de consultations menées en juin et juillet 2012, a été mise à l'honneur à l'exposition du Forum urbain mondial, donnant ainsi une large publicité au texte du manifeste.

## **D. *State of the World's Cities Report***

29. Pendant la période considérée, l'édition 2012/13 du rapport sur l'état des villes dans le monde, sur le thème de la prospérité des villes, a été lancée à l'occasion du sixième Forum urbain mondial en septembre 2012. Ce rapport présente, éléments solides à l'appui, quelques-uns des facteurs à l'origine des crises (financières, économiques, environnementales, sociales, politiques) qui ont ébranlé récemment et continuent d'ébranler les villes. Il montre que la trop grande importance accordée à la prospérité économique a conduit à un creusement des inégalités entre riches et pauvres, entraîné de graves déséquilibres dans la forme et le fonctionnement des villes, causé de graves dommages environnementaux et engendré des systèmes financiers précaires intenable à long terme. Il articule une nouvelle vision de la prospérité, globale et intégrée, qui est indispensable à la promotion du bien-être collectif et de l'épanouissement de tous. Il propose, pour mesurer les progrès présents et futurs des villes sur la voie de la prospérité, un nouvel outil, l'« indice de prospérité des villes », ainsi qu'une matrice conceptuelle, la « roue de la prospérité urbaine ».

30. Ont participé à l'élaboration du rapport des chercheurs issus de 13 établissements de recherche d'Afrique, avec la coopération de 14 villes du continent, de 15 établissements d'Asie et du Pacifique, avec la coopération de 16 villes de la région, et de 12 établissements d'Amérique latine et des Caraïbes, avec la coopération de 12 villes de la région.

## **E. Conférence des Nations Unies sur le développement durable**

31. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui a eu lieu en juin 2012, a été pour ONU-Habitat une occasion privilégiée de travailler aux côtés des gouvernements et l'ensemble des organismes des Nations Unies à l'intégration du programme pour les villes dans les programmes de développement durable. Le Sommet a ainsi permis d'arriver à plusieurs grands résultats. Le document final de la conférence, intitulé « L'avenir que nous voulons », définit les deux grands axes de l'action future d'ONU-Habitat : a) adopter une démarche globale et intégrée de développement d'établissements urbains durables et autres établissements humains; b) renforcer les mécanismes de coopération, les partenariats et la coordination dans le cadre de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat.

32. Fortes de l'engagement pris par les États Membres à la Conférence d'inscrire le développement urbain durable au cœur des politiques nationales de développement durable, les autorités locales ont pu œuvrer plus étroitement avec les gouvernements nationaux en faveur de modalités globales et intégrées de planification et de construction des villes durables grâce à des réseaux de transport et de communication efficaces, des bâtiments plus écologiques, un système efficient d'établissements humains et de prestation de services, une meilleure qualité de l'air et de l'eau, une réduction des déchets, une amélioration de la préparation et de la réponse en cas de catastrophes, une plus grande résilience face aux changements climatiques.

## **F. Programme de développement pour l'après-2015 et objectifs de développement durable**

33. ONU-Habitat a continué de participer aux principales activités liées au programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et aux objectifs de développement durable, notamment aux travaux de l'équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 et à son groupe de travail sur les indicateurs. Pendant la période considérée, le Programme a coprésidé (avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Département des affaires économiques et sociales, l'Organisation internationale pour les migrations, la Direction suisse du développement et de la coopération et le Ministère bangladais des affaires étrangères) la consultation thématique sur la dynamique des populations, qui est l'une des 11 consultations thématiques organisées par l'Équipe spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement chargée des objectifs du Millénaire pour le développement. ONU-Habitat a également participé à cinq autres consultations thématiques intéressant ses activités et portant sur les sujets suivants : la viabilité environnementale, la gouvernance, l'énergie, l'eau et les inégalités.

34. ONU-Habitat a été et continué d'être représenté au sein de l'équipe d'appui technique du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable ainsi qu'au sein du Groupe thématique sur les villes durables du Réseau des solutions pour le développement durable.

35. ONU-Habitat participe à ces groupes et activités afin d'expliquer le rôle de l'urbanisation durable dans le développement durable et de rechercher les moyens pour les gouvernements d'en tenir compte à la fois dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et dans les objectifs de développement durable.

## **IV. Activités au niveau régional**

36. Les activités à l'échelle régionale se sont inscrites dans le cadre des conférences ministérielles régionales et de la coopération avec les banques de développement.

### **A. Conférences ministérielles régionales**

37. La quatrième Conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain a eu lieu du 20 au 23 mars 2012 avec le concours d'ONU-Habitat. Aussi bien le Directeur exécutif et le Directeur exécutif adjoint d'ONU-Habitat que la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi ont participé à cette conférence, qui avait pour thème « Aménagement du territoire, services de base pour tous et incidences du changement climatique en Afrique ». La Conférence a débouché sur la décision de créer un secrétariat permanent à Nairobi et sur l'adoption de deux grands textes à l'unanimité : la Déclaration de Nairobi et le Pacte de Nairobi en vue de la troisième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat III).

38. La quatrième Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le logement et le développement urbain a eu lieu à Amman du 10 au 12 décembre 2012 avec le concours d'ONU-Habitat. Elle avait pour thème « Les jeunes et les technologies de l'information dans le développement urbain durable ». Elle a débouché sur l'adoption de la Déclaration d'Amman et du Plan d'action d'Amman. Elle a également été marquée par le lancement de la publication d'ONU-Habitat intitulée « State of Urban Youth Report 2012-2013 : Youth in the Prosperity of Cities » (Rapport sur l'état de la jeunesse urbaine 2012-2013 : les jeunes et la prospérité urbaine), qui s'inscrivait dans la continuité du thème.

39. La vingt et unième Assemblée générale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est tenue du 20 au 22 août 2012 à Mexico. À cette occasion, le rapport intitulé « State of Latin American and Caribbean Cities 2012: Towards a new urban transition » (L'état des villes en Amérique latine et dans les Caraïbes 2012 : vers une nouvelle transition urbaine) et établi par ONU-Habitat a été présenté. Cette réunion a également été l'occasion d'évoquer la participation des ministres et autres autorités de haut niveau à la sixième session du Forum urbain mondial.

## **B. Rapports régionaux sur l'état des villes**

40. Les rapports régionaux sur l'état des villes ont continué de sensibiliser aux enjeux de l'urbanisation au niveau régional. Pendant la période considérée, ONU-Habitat s'est associé à de nombreuses institutions de recherche dans le cadre de l'élaboration du rapport régional intitulé « State of Arab Cities 2012: Challenges of Urban Transition » (L'état des villes arabes 2012 : les enjeux de la transition urbaine), dont la publication a été lancée en mai 2012. Ce rapport décrit un certain nombre d'enjeux urbains pouvant assurer, si on y répond, un avenir plus stable, équitable et durable pour la région. Le rapport intitulé « State of the Latin American and Caribbean Cities 2012 » (L'état des villes en Amérique latine et dans les Caraïbes 2012) a été publié en août 2012. En décembre 2012, il avait été téléchargé 15 194 fois de la bibliothèque numérique d'ONU-Habitat.

## **C. Banques régionales de développement**

41. Pendant la période considérée, la collaboration d'ONU-Habitat avec les banques régionales de développement est pour l'essentiel restée axée sur la nécessité d'accroître les investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ainsi que dans les villes et la mise en œuvre des politiques climatiques.

### **Banque africaine de développement**

42. Pendant la période considérée, la collaboration entre ONU-Habitat et la Banque africaine de développement (BAfD) a porté sur le passage à la deuxième phase de l'Initiative pour l'eau et l'assainissement dans la région du lac Victoria, avec une subvention de la banque de 110 millions de dollars. ONU-Habitat a apporté une assistance technique à la Communauté d'Afrique de l'Est pour la préparation de la deuxième phase de l'initiative et s'emploie maintenant à renforcer les capacités de cinq États partenaires. ONU-Habitat et la BAfD collaborent également à des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement à Zanzibar

et au Kenya, l'un se chargeant du renforcement des capacités et l'autre de l'appui à l'amélioration des infrastructures.

#### **Banque asiatique de développement**

43. Fort de sa longue collaboration avec la Banque asiatique de développement (BAD), ONU-Habitat a signé en mai 2012 un nouveau mémorandum d'accord dans le cadre de l'initiative de la banque en faveur du développement urbain en Asie. La BAD soutient l'Initiative sur les villes et les changements climatiques d'ONU-Habitat en permettant la mise en œuvre en amont d'initiatives de développement urbain qui aideront les villes d'Asie à établir une passerelle entre, d'une part, les programmes d'investissement dans les infrastructures urbaines, et, d'autre part, la planification participative, favorable aux pauvres et soucieuse de l'équilibre entre les sexes requise pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

44. ONU-Habitat a engagé un dialogue avec la BAD sur la question de la mobilité urbaine durable. Une mission d'ONU-Habitat a participé au Forum sur les transports de la banque, organisé à Manille du 6 au 8 novembre 2012.

#### **Banque européenne d'investissement**

45. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont collaboré à la réalisation d'études de pré-investissement et à l'évaluation de projets en vue de l'élargissement de l'Initiative pour l'eau et l'assainissement dans la région du Lac Victoria aux trois grandes villes du bassin du lac : Kampala (Ouganda), Mwanza, (République-Unie de Tanzanie) et Kisumu (Kenya). ONU-Habitat a participé à l'évaluation du projet d'expansion de l'alimentation en eau de Kampala, financé par la BEI en partenariat avec l'Agence française de développement et la Banque allemande de développement (KfW). En vertu d'un accord avec la BEI, ONU-Habitat a supervisé les études de pré-investissement pour des projets d'alimentation en eau et d'assainissement à Mwanza et à Kisumu et coordonné l'évaluation du projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Mwanza, qui en est maintenant à la phase d'approbation du montage financier, qui porte sur une enveloppe de 104 millions d'euros.

#### **Banque interaméricaine de développement et Société andine de développement**

46. Parmi les activités menées conjointement par ONU-Habitat et la Banque interaméricaine de développement (BID), on peut citer plusieurs sessions thématiques organisées lors de la Semaine de l'eau de Stockholm en 2012. La collaboration a également porté sur la conception et la mise en place d'un dialogue régional sur les politiques dans le domaine de l'eau et des changements climatiques ainsi que de campagnes de sensibilisation à l'approche de la question de l'eau fondée sur les droits dans les Amériques, et sur le soutien à l'élaboration du document intitulé « Americas Water Agenda » devant être présenté au Forum mondial de l'eau. ONU-Habitat et la BID ont également collaboré à plusieurs programmes de pays menés dans l'État plurinational de Bolivie et au Salvador. Enfin, ONU-Habitat a signé un mémorandum d'accord avec la Société andine de développement, nouvelle institution partenaire du Programme pour l'habitat dans la région.

## V. Activités aux niveaux national et infranational

47. Les activités sur les thèmes principaux menées, aux niveaux national et infranational, avec le concours d'autres organismes des Nations Unies se sont articulées autour de cinq grands axes du Programme pour l'habitat : a) l'environnement, les changements climatiques et les villes; b) l'aide humanitaire, notamment la reconstruction après les catastrophes ou après les conflits; c) la terre, le logement et les services de base; d) la réduction de la pauvreté urbaine; e) la problématique hommes-femmes, les femmes et les jeunes.

### A. L'environnement, les changements climatiques et les villes

#### Groupe de gestion de l'environnement

48. Pendant la période considérée, ONU-Habitat a continué de participer au groupe chargé des questions relatives à l'économie verte du Groupe de la gestion de l'environnement grâce à l'intégration du programme urbain dans ce processus thématique interorganisations. Les travaux de ce groupe ont débouché en 2012 sur le lancement de la publication interorganisations intitulée *Working towards a balanced and inclusive green economy: a United Nations system-wide Perspective* (Vers une économie verte équilibrée et ouverte à tous : perspective à l'échelle du système des Nations Unies). À la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, ONU-Habitat a renforcé sa participation au groupe chargé des questions relatives à la diversité biologique du Groupe de la gestion de l'environnement en tirant parti de son avantage comparatif dans le domaine de l'aménagement du territoire pour favoriser la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

#### Programme des Nations Unies pour l'environnement

49. ONU-Habitat et le PNUE ont poursuivi l'exécution de leur plan de mise en œuvre biennal et du programme de travail commun correspondant, qui est axé sur l'évaluation des changements climatiques, l'adaptation écosystémique, les bâtiments durables et les villes à faible intensité de carbone. Cette collaboration a été renforcée par : a) la mise en œuvre d'un programme de travail conjoint avec la Banque mondiale sur les villes et les changements climatiques financé par l'Alliance des villes; b) le lancement d'un protocole mondial pour les émissions de gaz à effet de serre à dimension communautaire; c) le lancement de l'Initiative mondiale du PNUE pour des villes économes en ressources, au comité directeur de laquelle appartient ONU-Habitat. ONU-Habitat a également participé aux travaux du groupe de travail sur les villes du Panel international du PNUE pour la gestion durable des ressources et contribué à son rapport intitulé « City-level decoupling: urban resource flows and the governance of infrastructure transitions » (Découplage au niveau des villes : flux de ressources urbains et gouvernance des réformes des infrastructures).

50. ONU-Habitat et le PNUE ont collaboré dans le cadre d'un programme commun Union européenne/Nations Unies sur les conflits liés aux terres et aux ressources naturelles, accueilli par le PNUD à New York. Une série de notes d'orientation a été élaborée et des missions conjointes ont été menées au Libéria et en Côte d'Ivoire. La nouvelle phase de collaboration se concentrera sur la région des Grands Lacs en Afrique.

51. ONU-Habitat et le PNUE ont également collaboré sur le terrain au Myanmar, où ONU-Habitat représente le PNUE au sein de l'équipe de pays des Nations Unies. Une lettre tripartite d'autorisation a été signée avec le Ministère de la protection de l'environnement et des forêts pour l'établissement d'un rapport sur l'état de l'environnement. ONU-Habitat et le PNUE se sont associés avec l'Union européenne pour concevoir le programme au Myanmar de l'Alliance mondiale contre le changement climatique.

#### **Fonds pour l'environnement mondial**

52. ONU-Habitat a lancé un projet sur le transport durable en Afrique avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial et en collaboration avec le PNUE. Ce projet, qui couvre les villes de Nairobi, Kampala et Addis-Abeba, vise à sensibiliser les décideurs, les parties prenantes et le grand public, en Afrique de l'Est et au-delà, à l'importance et aux avantages de la mise en place de systèmes de transport urbain adaptés. En collaboration avec le PNUE, ONU-Habitat a également mis en œuvre un projet visant à promouvoir l'efficacité énergétique en Afrique de l'Est, qui couvre le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda.

#### **Département des affaires économiques et sociales**

53. ONU-Habitat a collaboré avec le Département des affaires économiques et sociales pendant la période qui a précédé la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue en juin 2012. À la conférence, il a piloté quatre manifestations de haut niveau et participé à la table ronde de haut niveau ainsi qu'au dialogue sur les villes durables et l'innovation coordonné par le Département.

54. En collaboration avec le Partenariat pour des transports écologiques à faible émission de carbone, ONU-Habitat a lancé des consultations avec des partenaires tels que la Banque asiatique de développement, l'Institute for Transportation and Development Policy et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et, par le biais du Département, s'est proposé, à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, de renforcer les capacités institutionnelles et politiques nécessaires à une mobilité urbaine durable dans 100 villes partenaires d'ONU-Habitat à travers le monde.

#### **Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

55. Pendant la période considérée, ONU-Habitat a renforcé ses programmes mondiaux en collaborant avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur le patrimoine urbain. Les deux organismes ont poursuivi leurs discussions sur la façon dont ONU-Habitat peut contribuer au Réseau des villes créatives de l'UNESCO et soutenir la diffusion au Kenya du plan d'action du paysage urbain historique de l'UNESCO. ONU-Habitat mène conjointement avec l'UNESCO des programmes pour des villes plus sûres au Brésil, au Costa Rica et au Guatemala.

#### **Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

56. Le bureau de Bangkok du Bureau régional d'ONU-Habitat pour l'Asie et le Pacifique partage ses locaux avec la Section du développement urbain durable de la Division de l'environnement et du développement de la Commission économique

pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), ce qui a considérablement renforcé la collaboration et les partenariats entre les deux organismes.

57. ONU-Habitat et la CESAP ont continué de mettre en œuvre conjointement les projets financés par le Compte de l'ONU pour le développement, en privilégiant la question des villes et des changements climatiques. Ils ont élaboré et présenté ensemble une proposition au Compte pour le développement intitulée : « Renforcement des moyens dont disposent les dirigeants en Asie du Sud-Est pour promouvoir des politiques et élaborer des plans visant à améliorer le traitement et le recyclage des eaux usées ».

58. Le Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique accueille le bureau d'ONU-Habitat à Suva, et les deux entités ont collaboré à la mise en œuvre d'initiatives sur les changements climatiques et les villes dans les Îles Fidji et Vanuatu. Elles travaillent ensemble sur un cadre régional de connaissances urbaines, financé pour partie par l'Alliance des villes et dont l'objectif est de favoriser le débat sur les villes durables dans la sous-région.

59. En 2012, ONU-Habitat a collaboré avec la CESAP et l'Union internationale pour la conservation de la nature afin de renforcer la capacité des responsables gouvernementaux locaux et nationaux dans trois villes du Pakistan d'assurer la gestion décentralisée des déchets solides.

60. À la sixième session du Forum urbain mondial, la CESAP et ONU-Habitat ont lancé conjointement les activités préparatoires régionales d'Habitat III, en organisant une réunion de haut niveau pour les délégations des pays de la région Asie-Pacifique sur le thème « Des villes et des établissements humains durables dans la région Asie-Pacifique : une feuille de route de Rio à Habitat III ».

#### **Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche**

61. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en juin 2012, ONU-Habitat et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ont organisé un atelier avec IBM sur les villes durables, auquel ont participé des hauts fonctionnaires et des décideurs des secteurs public et privé de différentes villes du monde ainsi que des experts du PNUE, du Département des affaires économiques et sociales, de l'Union internationale des télécommunications et du FNUAP. Des dialogues ont été engagés avec les centres régionaux de l'UNITAR dans le cadre du projet en cours financé par le Compte de l'ONU pour le développement et exécuté par ONU-Habitat pour renforcer la capacité institutionnelle des établissements de formation en Asie, en Afrique et en Amérique latine, en étroite collaboration avec les initiatives de renforcement des capacités des gouvernements locaux.

## **B. Assistance humanitaire : reconstruction après les catastrophes et après les conflits**

#### **Comité exécutif pour les affaires humanitaires et Comité permanent interorganisations**

62. ONU-Habitat a continué de participer aux réunions des directeurs et du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations ainsi que du Comité exécutif pour les affaires humanitaires, qui est présidé par le Coordonnateur des



secours d'urgence, et a continué de présider le Groupe de référence du Comité permanent interorganisations sur les moyens de répondre aux problèmes humanitaires en milieu urbain. La mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action sur deux ans du Groupe de référence a permis d'introduire des modalités nouvelles et améliorées de coopération entre les organismes des Nations Unies et les acteurs humanitaires non gouvernementaux.

63. Dans le cadre du système de coordination mondiale par groupe sectoriel mis en place par le Comité permanent interorganisations, ONU-Habitat assure la coordination des questions relatives au logement, au foncier et à la propriété au sein du groupe de travail chargé du Groupe mondial de la protection, qui a apporté son soutien à plusieurs programmes de pays confrontés à ces problèmes dans les zones urbaines, notamment en Afghanistan, en Iraq et au Pakistan. Dans ce champ de responsabilité, le Programme a continué de mener des activités visant la fourniture d'abris et de services d'alimentation en eau et d'assainissement dans le cadre d'opérations d'urgence, grâce aux dispositifs de mise en commun des fonds destinés à l'aide humanitaire, y compris le Fonds central pour les interventions d'urgence, les appels éclairs et les procédures d'appel global. Membre du Sous-groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur la préparation et du Groupe sur la préparation du Sous-Groupe de travail sur le financement des activités humanitaires, ONU-Habitat a veillé à ce que les activités de préparation du Comité restent axées sur la problématique urbaine. ONU-Habitat a également collaboré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Salvador à la reconstruction et à la remise en état nécessaires pour assurer le retour en toute sécurité des familles après la dépression tropicale 12 E.

### **Stratégie internationale de prévention des catastrophes**

64. Le mémorandum d'accord signé par ONU-Habitat et le Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes en 2003, portant sur la coopération entre les deux organismes pour la construction de villes résistantes aux catastrophes dans le cadre de la campagne « Pour des villes résilientes » et du programme sur les profils de résilience des villes, a été renforcé lors de la sixième session du Forum urbain mondial.

65. En 2011, ONU-Habitat et le Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes ont conjointement associé 31 villes pakistanaises à la campagne « Pour des villes résilientes », en leur fournissant pour commencer un outil d'autoévaluation adapté aux administrations locales. Dans ce cadre, un nouveau programme pour des villes résilientes a été approuvé par l'Agence nationale de gestion des catastrophes et le Ministère des changements climatiques du Pakistan.

66. De concert avec le Centre de gestion des catastrophes de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et le Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, ONU-Habitat a mis au point des boîtes à outils pour l'évaluation de la sécurité des écoles et des hôpitaux face aux risques multiples en Asie du Sud. Les quatre volets de la boîte à outils concernant l'amélioration de la conception et la modernisation des bâtiments sont lancés et mis en œuvre dans les pays de l'Association grâce à la formation des formateurs.

### **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**

67. ONU-Habitat et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont collaboré avec le Réseau mondial d'outils fonciers à l'élaboration des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, qui ont été approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale en 2012. Cette même année, ONU-Habitat a également apporté son soutien et participé à une manifestation de réseautage organisée par la FAO sur le rôle de l'alimentation et de l'agriculture dans l'avenir des villes à la sixième session du Forum urbain mondial.

### **Programme alimentaire mondial**

68. ONU-Habitat a continué de mettre en œuvre un programme conjoint avec le Programme alimentaire mondial visant à construire des villes résilientes aux Philippines, en développant les capacités des autorités locales des villes de Cagayan de Oro, Davao, Iloilo et Butuan en matière d'évaluation des risques et de la vulnérabilité, de mise en place de plans de lutte contre les changements climatiques, de pilotage de petits projets et d'élaboration de produits fondés sur le savoir destinés à faciliter le dialogue politique, la transposition et la durabilité au niveau national.

## **C. Terres, logements et services de base**

69. Pendant la période considérée, ONU-Habitat a coopéré avec plus de 10 organismes des Nations Unies à l'action menée dans le domaine des terres, du logement et des services de base.

### **Programme commun des Nations Unies pour la Somalie**

70. ONU-Habitat a continué de participer, avec quatre autres organismes des Nations Unies, au Programme commun des Nations Unies sur la gouvernance locale et la décentralisation des services en Somalie. Ce programme, qui est exécuté par cinq partenaires (ONU-Habitat, l'Organisation internationale du Travail, le Fonds d'équipement des Nations Unies, le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance), a permis de traduire de nombreux principes de l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action » en améliorations tangibles de l'aide et de l'efficacité du développement au sens large. Lancé en 2008, le Programme vient de voir sa première phase de cinq ans s'achever. Il entre maintenant dans sa deuxième phase de cinq ans, qui couvre la période 2013-2017 et est connue sous le nom de Programme commun des Nations Unies sur la gouvernance locale et la décentralisation des services en Somalie II. Ce programme est en phase avec la Stratégie des Nations Unies pour l'aide à la Somalie 2011-2015 et contribue à au moins cinq des objectifs du Millénaire pour le développement.

### **Groupe de la Banque mondiale**

71. ONU-Habitat a continué de participer au groupe consultatif de la Banque mondiale sur un cadre d'évaluation de la gouvernance foncière. Il s'est associé avec la Banque mondiale, l'Agence française de développement et l'ambassade de Suède pour soutenir le secteur du développement urbain durable au Kenya et a accepté d'accueillir une composante stratégique consultative dans son bureau régional pour l'Afrique.

72. La Banque mondiale, ONU-Habitat et le PNUE ont joint leurs forces, avec l'appui de l'Alliance des villes, pour apporter une réponse plus coordonnée et ciblée à la question des villes et des changements climatiques, en particulier dans les pays en développement. Cette collaboration se traduira également par un examen continu de la méthode de l'Alliance des villes concernant les stratégies de développement urbain. Une consultation a été engagée avec la Banque mondiale sur son programme de politique des transports en Afrique subsaharienne.

#### **Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

73. ONU-Habitat participe, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), à un programme commun intitulé « Des villes sûres et accueillantes pour toutes et tous », qui vise à contribuer à la sécurité des espaces publics urbains à Douchanbé, dans l'agglomération de Manille, dans le Grand Beyrouth, à Marrakech (Maroc), à Nairobi, à Rio de Janeiro (Brésil), à San José et à Tegucigalpa.

#### **Commission économique pour l'Afrique**

74. Des consultations de haut niveau ont eu lieu entre ONU-Habitat et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) autour de l'élaboration d'un projet commun couvrant l'ensemble des services urbains de base. ONU-Habitat et le Réseau mondial d'outils fonciers ont continué à travailler avec la CEA, la BAFD et la Commission de l'Union africaine à une série d'activités destinées à améliorer la sécurité d'occupation et l'accès à la terre pour tous en Afrique. Le Programme est membre du comité directeur de l'Initiative sur les politiques foncières en Afrique. Depuis le début de 2012, il a pris la tête du volet renforcement des capacités de l'Initiative, qui vise à aider les États Membres d'Afrique à mettre en œuvre la Déclaration sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique, signée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en 2009. Dans cette optique, un mémorandum d'accord entre ONU-Habitat et la CEA a été signé en 2012.

#### **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**

75. ONU-Habitat a continué de travailler avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme contre les expulsions. Les deux organismes ont publié conjointement un document intitulé « Losing your home: Assessing the impact of eviction » (Perdre sa maison : évaluer l'incidence des expulsions). Des recherches complémentaires sont en cours et des publications sont prévues sur les méthodes d'évaluation de l'incidence des expulsions. À la sixième session du Forum urbain mondial, ONU-Habitat et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ont organisé une manifestation de réseautage sur les droits au logement et les expulsions et, immédiatement après, une réunion d'experts sur l'évaluation de l'incidence des expulsions.

#### **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**

76. ONU-Habitat a continué à apporter un appui technique au Groupe mondial sur les abris d'urgence du Comité permanent interorganisations, qui est piloté par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dans les situations de conflit et les situations d'urgence complexes. Un soutien a été fourni pour la

planification ou l'alimentation en eau et l'assainissement dans les camps qui accueillent des réfugiés syriens en Iraq et en Jordanie et pour les réfugiés somaliens au Kenya. Un concours technique sur les questions touchant aux abris d'urgence a également été apporté en Somalie, tandis qu'au Soudan ONU-Habitat a détaché un membre de son personnel auprès du HCR pour contribuer à la planification d'abris et d'établissements durables. Une aide technique dans les domaines du logement, des terres et de la propriété a été fournie au HCR en Iraq, aux Philippines et au Soudan, et la même expertise doit être déployée auprès du HCR au Kirghizistan et en Libye.

### **ONU-Énergie**

77. Pendant la période considérée, ONU-Habitat, qui préside actuellement ONU-Énergie/Afrique, a participé à plusieurs réunions d'ONU-Énergie et contribué à l'organisation de la deuxième Semaine panafricaine de l'énergie, qui a eu lieu à Addis-Abeba du 12 au 16 novembre 2012. Le Programme a représenté ONU-Énergie/Afrique à plusieurs forums et conférences tenus au cours de la période considérée, notamment le forum de haut niveau organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur le thème de « Baliser le chemin d'un accès durable aux services énergétiques dans toute l'Afrique de l'Ouest par les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique », qui a eu lieu à Accra du 29 au 31 octobre 2012.

78. Au cours de la sixième session du Forum urbain mondial, ONU-Habitat a organisé un atelier sur les énergies renouvelables dans les villes en expansion d'Afrique, conjointement avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. En collaboration avec l'Union africaine, il met en outre au point un projet commun sur la conversion des déchets en énergie dans quatre pays d'Afrique.

### **Organisation des Nations Unies pour le développement industriel**

79. ONU-Habitat et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ont collaboré à l'élaboration d'une proposition de couloir énergétique durable en Afrique de l'Ouest. Des consultations sont également en cours pour l'élaboration d'un projet d'activités communes dans certaines villes du bassin du lac Tanganyika, qui mettraient l'accent sur l'alimentation en eau et l'assainissement et sur le développement économique.

### **ONU-Eau**

80. Pendant la période considérée, ONU-Habitat a continué d'assurer la vice-présidence d'ONU-Eau. Avec le PNUE, il a coprésidé l'équipe de travail d'ONU-Eau sur la gestion des eaux usées. Dans le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, cette équipe de travail a entrepris d'élaborer une proposition de cible et d'indicateurs correspondants pour les objectifs de développement durable dans le domaine de la gestion efficace des eaux usées et la lutte contre la pollution.

81. ONU-Habitat a informé les membres d'ONU-Eau présents à la dix-septième réunion de ce mécanisme, tenue à Stockholm du 23 au 25 août 2012, des progrès accomplis dans la définition d'une cible concernant la gestion des eaux usées devant être inscrite dans les objectifs de développement durable. À la même réunion, il a présenté une proposition visant à établir un groupe de travail sur le développement des capacités des services de distribution d'eau.

## **D. Réduction de la pauvreté urbaine**

82. Dans le cadre de son action en matière de réduction de la pauvreté urbaine, ONU-Habitat a coopéré avec deux grands partenaires : le PNUD et le FNUAP.

### **Programme des Nations Unies pour le développement**

83. Le PNUD est resté un partenaire clef en Haïti et a collaboré avec ONU-Habitat à plusieurs programmes conjoints relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement dans des domaines comme l'eau et l'assainissement (Équateur), l'égalité des sexes (Brésil) et des villes plus sûres (Brésil, Costa Rica, Guatemala). Le PNUD a également appuyé la mise en œuvre de programmes à Cuba (logement) et en Colombie (mise en œuvre du Programme pour l'habitat).

84. En août 2012, l'Administrateur du PNUD, qui assure la présidence du Groupe des Nations Unies pour le développement, et le Directeur exécutif d'ONU-Habitat ont envoyé une lettre commune à tous les coordonnateurs résidents des Nations Unies pour les inciter à aborder les questions urbaines dans leur collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies. L'Administrateur du PNUD a également informé les bureaux de pays du PNUD du mémorandum d'accord en vigueur entre le PNUD et ONU-Habitat et les a encouragés à travailler avec cet autre programme.

85. En décembre 2012, ONU-Habitat et le PNUD ont par ailleurs mis fin à un partenariat de sept ans forgé pour faire face au tremblement de terre et au tsunami ayant frappé les régions d'Aceh et de Nias (Indonésie) dans l'océan Indien en 2004. Les deux organismes ont organisé conjointement un atelier sur les villes et les changements climatiques, auquel ont participé des représentants de 10 villes asiatiques et qui a débouché sur l'établissement d'un partenariat pour une évaluation conjointe de la vulnérabilité de la ville de Macassar (Indonésie). ONU-Habitat a apporté des contributions de fond au document de stratégie du PNUD sur l'urbanisation durable et la réduction de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique, en vue de forger des partenariats stratégiques au niveau des pays.

### **Fonds des Nations Unies pour la population**

86. En Ouganda, ONU-Habitat et le FNUAP ont collaboré à la mise en œuvre d'un programme conjoint sur la population au titre du résultat 3 du programme de pays visant à donner aux jeunes et aux groupes vulnérables des aptitudes concurrentielles et des possibilités de participer aux activités économiques en vue de la création de moyens de subsistance durables. La collaboration entre les deux organismes a également porté sur l'utilisation des données démographiques, notamment sur les populations urbaines, dans la planification du développement au Pakistan et au Viet Nam.

## **E. La problématique hommes-femmes, les femmes et les jeunes**

87. Dans le domaine transversal de la problématique hommes-femmes, des femmes et des jeunes, ONU-Habitat a principalement coopéré avec ONU-Femmes et le Département des affaires économiques et sociales.

### **ONU-Femmes**

88. Pendant la période considérée, ONU-Habitat a collaboré avec ONU-Femmes à la mise en œuvre de ses programmes mondiaux pour des villes sûres et sans violence à l'égard des femmes et des filles, qui se poursuit dans cinq villes : Kigali, Le Caire, Port Moresby, New Delhi et Quito.

89. Au cours de la sixième session du Forum urbain mondial, le Directeur exécutif d'ONU-Habitat et le Directeur exécutif adjoint d'ONU-Femmes ont signé un mémorandum d'accord qui couvre tous les pays où les deux entités ont des intérêts communs ou ont convenu de collaborer.

90. Au début de 2013, ONU-Femmes a détaché (en prenant en charge toutes les dépenses correspondantes) un conseiller auprès du Groupe de la problématique hommes-femmes d'ONU-Habitat, qui a été chargé, d'une part, d'examiner le dispositif relatif à la problématique hommes-femmes au sein du Programme et de formuler des recommandations à ce sujet, et, d'autre part, de l'aider à revoir sa politique en matière d'égalité des sexes.

### **Département des affaires économiques et sociales**

91. ONU-Habitat a continué d'assurer la coprésidence, avec le Département des affaires économiques et sociales, du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, qui élabore au nom du Secrétaire général le plan d'action à l'échelle du système en faveur de la jeunesse. Il s'agit essentiellement d'offrir aux jeunes de plus grandes possibilités d'obtenir un travail décent et des revenus tout au long de leur vie et de contribuer ainsi à un cercle vertueux de réduction de la pauvreté, de développement durable et d'inclusion sociale.

## **VI. Recommandations**

92. À la lumière des délibérations et des résolutions prises par le Conseil d'administration d'ONU-Habitat à sa vingt-quatrième session, les États Membres sont invités :

a) À appuyer, aux niveaux national, régional et mondial, la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui doit se tenir en 2016, en versant des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour la Conférence;

b) À préparer l'établissement des rapports nationaux sur la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et des autres objectifs arrêtés au niveau international dans ce domaine, et à définir les futures orientations à inscrire dans le « nouveau programme pour les villes » lors de la Conférence Habitat III;

c) À accorder suffisamment d'importance, dans leurs contributions à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable, au rôle que l'urbanisation durable ainsi que les villes et les autorités locales jouent dans le développement durable;

d) À accroître l'allocation de ressources financières et humaines pour l'amélioration et la prévention des bidonvilles et à élaborer des stratégies de financement mobilisant des subventions publiques et des revenus générés par la régularisation et la réutilisation des terres;

e) À renforcer ou élaborer des politiques nationales d'urbanisation qui s'inscrivent au cœur d'une stratégie nationale de développement socioéconomique optimisant les bienfaits de l'urbanisation aux niveaux national et local, intégrant la politique du logement et atténuant les externalités potentiellement néfastes, et qui permettent la coordination entre les différents secteurs et ministères.

---